LA VOIX DU PRÉTOIRE

De l'utilité du dictionnaire en matière d'injures

On s'est souvent gausse du travail que les académiciens consacrent à la rédaction du dictionnaire. Quelle erreur ! La méconnaissance de la signification précise d'un mot peut avoir des conséquences très graves, entacher l'honneur des citoyens et les conduire devant

la justice répressive,

Recemment, dans une commune de l'arrondissement de Lille proche de la frontière, un industriel condusant son automobile arrive à un endroit où la rue très étroite fait un coude. En sens inverse, à vive allure, roulait un jourgon postal dont le chauffeur est accompagne de deux gardiens de la paix. Le fourgon suivait une automobile dont le conducteur actionna le feu clignotant, indiquant ainsi son intention de stopper.

Le chauffeur du fourgon postal voulut la doubler, tentant de passer dans un espace restreint entre deux véhicules, manœuvre contre-

indiquée dans une courbe.

L'industriel se trouvant à la hauteur de la cabine du fourgon postus s'ecria : « Vous qui êtes de la pelice, faites donc respecter le Code de la route ».

Jusqu'ici rien que de très normal. Meis il ejouta : « Vous êtes des im-

béciles ».

L'affaire des lors se compliquait.
Estimant qu'ils étaient injuries,
les gardiens de la paix, ainsi qu'ils
le mentionnérent dans leur rapport,
« descendirent du fourgon pour appréhender cet individu ».

Mais e l'individu », voyant la vote libre, ctait parti. Tres honorablement connu dans e pays, il fut néanmoins l'objet de poursuites et comparut devant le Tribunal correction-

nel.

A vrai dire, au cours du proces, on ne se préoccupa guère du sens exact du terme dont il s'était servi. On eut peut-être tort car « imbécile » signifie dans son sens propre : « Faible, debile ». Etymologiquement c'est l'homme qui se sert d'un bâton pour soutenir ses pas, l'animal dont parlait le Sphinx, qui marche le soir -- c'est-à-di-e au declin de sa vie --- sur J partes.

Ce n'est que dans un sens dérivé qu'on le considére comme injurieux. De même vous pouvez être choque quand on vous compare au produit succulent qui contribue à consacrer aux yeux des pourmets la brillante réputation de la ville de Vire.

Bien qu'on ait négligé d'avoir recours au dictionnaire, l'accusé fut
cependant acquitté, les juges n'étant
pas convaincus de sa culpabilité et
« ne trouvant pas dans les éléments
du dossier une base suffisante pour
entraîner la répression des faits reprochés ».

Au surplus, le proces-verbal des agents contengit des erreurs :

Il mentionnait que l'accusé conduisait une Oldsmobile alors que c'était une Buick, que la fille d'un boucher voisin pouvait être entendue comme témoin alors qu'elle n'était nullement présente au moment de l'incident.

Enfin les agents prétendaient -- ce qui n'a d'ailleurs aucun intérêt dans l'affaire -- que l'industriel était accompagné d'une jeune femme blonde alors que c'était son jeune fils, blond également, qui se trouvait a

Etonnez-vous après cela qu'on prenne pour des Martiens de vulgaires terriens qui se promenent tranquillement sans penser à mal et qu'on leur envoie des plombs dans

le bas du dos !